



## Comité provincial Namur

### PV n°6– Réunion de Comité du 5 décembre 2024. Adeps de Jambes.

CP Namur  
Secrétariat  
Olivier PIERRE  
www.cpnamur.be

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30.

Présents : Michel Hastir, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Caroline Maquet, Olivier Pierre, Jérôme Rousseau et Germain Vancauwenbergh.

Excusés : Marvin Deleuze et Jérôme Hecq.

Invités présents : Guy Henquet, José Nivarlet et Gérard Trausch.

Invités excusés : Philippe Aigret et Catherine Nicolas.

#### 1. Approbation du PV de la réunion 5 du 07/11/2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Correspondance

Seules les adresses @namur.awbb.be sont officielles et actuelles.

Type	Correspondant	Objet
demande	clubs	amicaux
demande	Éghezée	arbitre blessé
demande	Ohey-Marchin	PM9 : avortée
demande	Mosa, Hamois	détail des dépassements de défraiements
demande	clubs	modification de calendrier
demande	Wanze	PM9 : Jan Waterval
demande	Cerfontaine	U8 en U7
envoi	clubs	appel à candidature
info	JL Jacobs	analyse des défraiements hebdomadaire
info	DT	Challenge U12
info	P.Thomas	Convention article 17
info	C Mini-Basket	infractions
info	SG	Nouveau président belgradois
info	arbitre	nouvelle adresse
info	arbitre	perte tableau de ses distances
invitation	Parlementaires	Suspension après 5 techniques
PV	CCC	hebdomadaire
PV	J.Hecq	homologation Vezin
PV	Parlementaires	n°4
PV	Dpt Championnat	PC1
PV	A. Hancotte	n°15 et 16
question	clubs	collision 3x3, 5vs5
question	loyers	facturation
réponse	clubs	erreurs de genre
réponse	P.Thomas	remarque plateforme ou arbitre ?
réponse	C.Porphyre	Support finales namuroises

#### 3. Championnat

José Lauwerys : à part les traditionnelles remises tardives que nous acceptons tant que nous pouvons adapter les convocations. Ces remises sont essentiellement en jeune et en mini-basket.

Guy Henquet : Quid de la feuille de match NA123035 Ohey-Dinant ?

Michel Hastir : elle n'a été synchronisée que lundi soir.

Olivier Pierre : le score apparaît sur l'application AWBB quand la finalisation et la synchronisation de la feuille électronique sont complètes.

#### 4. Coupes

Olivier Pierre : les Huitièmes de finales se sont bien déroulés. Le contrôle manuel des qualifications de joueurs est à jour grâce à Henri Colin et Julien Somville.

Les quarts sont à jouer pour le 5 janvier. Avec les collisions du Challenge U12 et les coupes 3x3 régionales de la Direction technique, certaines programmations sont compliquées. Si un match U12 ne peut se jouer le samedi, il peut être joué jusqu'au 12 janvier.

Olivier Pierre et José Lauwerys ont eu réunion fructueuse au Hall Octave Henry avec le Basket Namur Capitale pour l'organisation des finales namuroises 2024-2025. Les espaces offrent plusieurs solutions que les Namurois devront choisir. José Lauwerys a reçu les propositions du traiteur habituel du BNC pour le repas VIP du samedi soir et la collation dominicale pour les bénévoles du CP.

#### 5. Adjudication des finales 3x3.

José Lauwerys a reçu un courrier et un coup de fil de Jérôme Hecq, retenu par le nouveau collège de Sambreville. Seul le Mosa Jambes se propose d'organiser sur deux jours les finales de 3x3 sous acceptation de la Ville. Les inscriptions seraient limitées. S'il n'y a pas d'accord des autorités communales, il faudra envisager de ne pas organiser les finales. La première journée serait le lundi pascal pour les jeunes. La seconde journée serait le premier mai pour les seniors. Les motivations se dispersent.

L'adjudication au Mosa Jambes sous réserve d'acceptation de la Ville est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

#### 6. Tour de table

José Lauwerys lit le courrier de Jérôme Hecq sur l'état des homologations. Le Hall de Vezin est homologué. Jérôme Hecq a reçu diverses remarques d'un certain arbitre pour la ligne invisible du rond central dinantais, la publicité qui masque des lignes à Natoye et la disparition des lignes à Rochefort.

Un débat s'ouvre. Une demande aux clubs de se mettre en ordre sera envoyée.

Jean-Louis Jacobs rappelle l'ajout des petites lignes pour les rentrées en zone avant côté banc pour janvier 2025.

Jean-Louis Jacobs : la petite salle cinacienne est de nouveau opérationnelle.

Caroline Maquet : Fraire avance à 10h l'heure de son tournoi du 14 décembre.

Un mail pour les tournois du second tour est en partance. Il contient diverses remarques :

- l'organisation de petite collation et de pause pour créer des échanges entre les équipes
- de ne pas organiser de cinquième match qui est souvent de trop et donc plus bénéfique à l'apprentissage
- pour les clubs organisateurs de double tournoi de prévenir leurs invités.

Caroline Maquet : la commission du Mini-Basket s'est réunie le 13 novembre.

Caroline Maquet : le Challenge U12 aura lieu le 5 janvier 2025. Aucun match U12 ne peut être programmé ce jour-là. Il reste le match Na173104 Boninne – Sombreffe à déplacer. La Direction technique organise une visio le 18 décembre à 18h30 pour harmoniser le challenge U12 dans toutes les provinces.

À l'heure de la réunion du CP, 72 namurois sont inscrits.

Caroline Maquet rappelle que la vidéo de la première épreuve du Challenge est disponible sur tous les réseaux de l'AWBB.

Caroline Maquet : la fête du Mini-Basket est décalée du samedi 17 vers le dimanche 18 mai 2025.

Michel Hastir est invité à la réunion du Groupe des parlementaires du 18 décembre pour présenter les chiffres de son décompte individuel des fautes techniques afin de déterminer la possibilité de légiférer sur une suspension temporaire après un cumul de fautes techniques. Au premier décembre, il dénombre 350 fautes techniques aux joueurs, 34 aux coachs et une exclusion. Certains coachs cumulent sur plusieurs équipes.

Jean-Louis Jacobs : il faut additionner les fautes des différentes fonctions.

Gérard Trausch s'interroge si un joueur est déjà à cinq fautes techniques.

Michel Hastir : aucun joueur n'a cinq fautes techniques non cumulées. Il n'a pas encore les chiffres cumulés.

Les pénalités augmentent d'année en année depuis douze ans. Avec un maximum de 65, il y a quatre ans à cent la saison passée, il y a déjà une équipe à plus de cents points.

Michel Hastir constate également une augmentation inquiétante en U14 et U16.

Germain Vancauwenbergh demande que la consigne de la vérification de l'identité d'une personne sans licence se fasse avec la carte d'identité ou un document officiel. Certains ajouts contiennent des fautes de graphies dans les noms.

Jérôme Rousseau, grâce à une abnégation continue, assure les convocations : seul un match sénior remis et 3 matchs maxi jeunes sans arbitres pour novembre.

Jérôme Rousseau : tous les nouveaux arbitres sont bien impliqués. Le Groupe potentiel 2 se réunira le vendredi 13 décembre de 20h à 22h à Natoye.

Jérôme Rousseau demande le huis-clos pour aborder la situation personnelle d'un arbitre.

Jean-Louis Jacobs a reçu une demande de Ciney pour que les garçons U14 inscrits en série A, dernier de leur classement puissent terminer la saison en hors classement dans la série B à la place d'un bye.

José Lauwerys va étudier la faisabilité du changement de série.

Jean-Louis Jacobs, pour la CTJ, a commandé les T-Shirts pour la JRJ. Il est d'accord pour adapter le choix des sandwiches. Il regrette l'ordre imposé dans la dépose et la reprise des joueurs. Le décalage des programmations entre filles et garçons ne correspond pas au trajet du car entre Nivelles et Waterloo.

Jean-Louis Jacobs a reçu de Laurent François de la DT les nouvelles règles de jeu spécifiques aux JRJ.

Jérôme Lefranc, assistant coach des filles a réussi la formation AWBB.

Jean-Louis Jacobs s'interroge sur la poursuite de la saison de la CTJ avec les conséquences des nouvelles règles de subventionnement des sélections qui devraient s'appliquer dès janvier 2025 et donc en plein milieu des contrats de la saison, vis-à-vis des coachs, des encadrants et des locations de salles.

José Nivarlet l'invite, en concertation avec les autres provinces, à détailler les difficultés et de contester certaines règles de subventionnement à Pierre Thomas.

Gérard Trausch explique l'impact du trésorier général sur le budget approuvé en Assemblée générale et la responsabilité du CDA qui peut décider d'amender un budget ou maintenir le statut quo.

José Lauwerys : le PF16 accorde 9790€. Le reste est à charge de la province puisé dans les 350€ demandés aux clubs.

Jean-Louis Jacobs sera en dessous de son budget annuel de 18.000€.

Gérard Trausch évoque l'AG et confirme que l'indemnité kilométrique passe pour tout le monde à 40 centimes. Il envisage pour l'exercice 2026 l'indemnité réelle. Cette réflexion est en gestation. L'indemnité dans l'agglomération reste pour l'instant à 9,60€.

Olivier Pierre remercie Jean-Pierre Delchef pour sa proposition d'aide à la communication et la nouvelle responsable, Ysaline Hauet, qui a apporté une observation détaillée et de judicieuses suggestions pour l'amélioration du site et de la page FB du Comité provincial. L'avatar est changé. Les deux couleurs supplémentaires sont adoptées : le vieux-rose et le caramel. Elles rehaussent le rouge et l'orange namurois. D'autres échanges avec Ysaline Hauet seront nécessaires pour peaufiner la communication namuroise.

José Lauwerys, président ferme la séance à 21h30 en souhaitant au nom du Comité provincial de bonnes fêtes à toutes et tous.

Prochaine réunion : le jeudi 16 janvier à 19h30, à l'Adeps de Jambes

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur